

JOURNAL du Conseil du commerce et du développement

Cinquante-septième session 15–28 septembre 2010

Programme des réunions

Mardi 21 septembre 2010

10 h 00 Réunion informelle Salle XXVI

Point 4 Développement économique en Afrique: la coopération

Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat

pour le développement

Projet de conclusions concertées sur le point 4

14 h 00 Réunion du Bureau élargi du Conseil Salle E.8121

15 h 00 Réunion informelle Salle XXVI

Point 4 Développement économique en Afrique: la coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement

Projet de conclusions concertées sur le point 4

Mercredi 22 septembre 2010

10 h 00 Plénière Salle XXVI

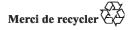
Point 8 Évaluation et examen de l'application par la CNUCED de l'Accord d'Accra (TD/B/57/7 et Add.1)

 Introduction de M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED

Puis

Déclarations des groupes régionaux et des États membres

TD/B/57/PROG.5 GE.10-51617 (F) 210910 210910



15 h 00 **Réunion informelle**

Salle XXVI

Point 8 Évaluation et examen de l'application par la CNUCED

de l'Accord d'Accra

(TD/B/57/7 et Add.1)

L'évaluation et l'examen de l'application de l'Accord d'Accra seront réalisés sous-thème après sous-thème

Du jeudi 23 septembre 2010 au lundi 27 septembre 2010

10 h 00 **Réunion informelle**

Salle XXVI

Point 8 Évaluation et examen de l'application par la CNUCED

de l'Accord d'Accra (TD/B/57/7 et Add.1)

suite

15 h 00 **Réunion informelle**

Salle XXVI

Point 8 Évaluation et examen de l'application par la CNUCED

de l'Accord d'Accra (TD/B/57/7 et Add.1)

suite

Information à l'intention des participants

Inscription

Des formulaires d'inscription sont déposés sur les pupitres dans la salle. Les représentants et observateurs sont priés de bien vouloir les remplir avant de quitter la salle.

Distribution des documents

Le comptoir de distribution des documents se trouve dans le hall du 2^e étage du nouveau bâtiment (bâtiment «E», porte 40).

Les participants sont priés de se munir des documents de présession, c'est-à-dire ceux qui ont été distribués avant l'ouverture de la session. Ils pourront, si les stocks le permettent, s'en procurer des exemplaires supplémentaires au comptoir de distribution des documents dans la salle de conférence.

Réunions de groupes régionaux

Les groupes régionaux qui souhaitent tenir une réunion doivent faire une demande à cette fin au Groupe des réunions et de l'accréditation de la CNUCED (numéro de poste: 75497/75518, bureau E.3061).

2 GE.10-51617

Déclarations

Les représentants sont invités à envoyer les versions électroniques des textes de leurs déclarations à l'adresse **correspondence@unctad.org** en vue de leur affichage sur le Web, sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Débat

Dans le cadre des débats, le temps alloué sera de trois minutes pour chacun des groupes régionaux, des pays et des organisations.

GE.10-51617 3